



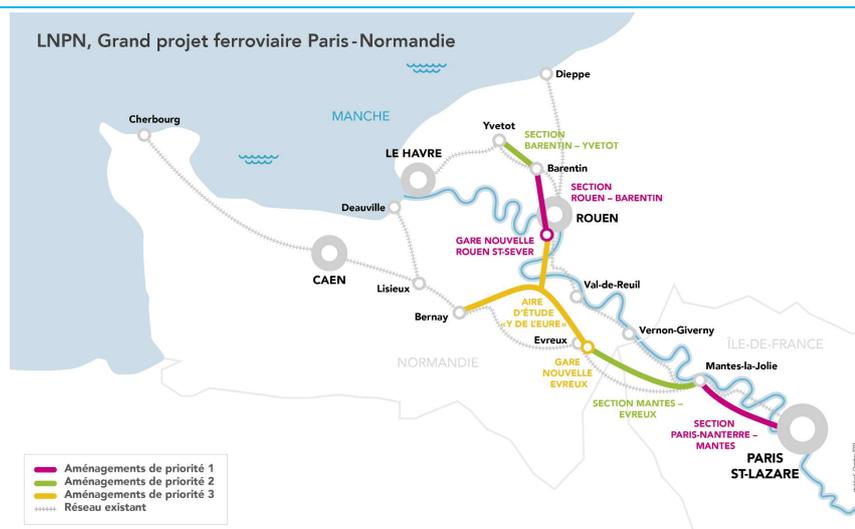
Annexe à la motion d'opposition au projet de la LNPN présentée en conseil communautaire du 27 juin 2024

Juin 2024

**Ligne nouvelle
Paris-Normandie**
GRAND PROJET FERROVIAIRE

1

Les étapes du projet de la LNPN



2

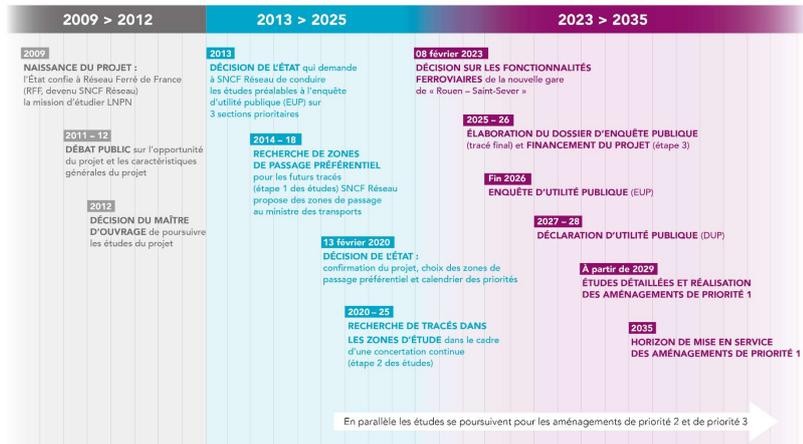
2

Le calendrier du projet

Concertation mai à septembre 2024

- ▶ 1. Dialogue préalable avec les élus : présentation des variantes (avril)
- ▶ 2. Lancement de la concertation (de mi-avril à fin avril)
- ▶ 3. Temps de travail (de fin avril à septembre)
- ▶ 4. Restitution du temps de travail 1 (septembre - octobre)

Le calendrier du projet



Source : Réseau SNCF - Réunion de présentation aux élus - 29 avril 2024

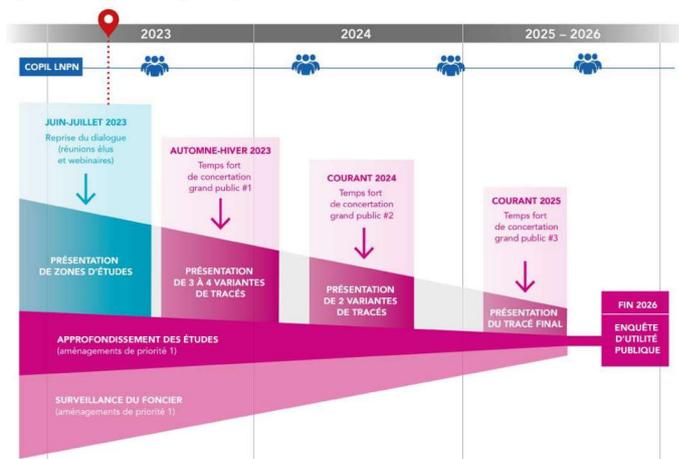
3

3

Le calendrier des études

- ▶ 2024 / Semestre 1 : arrêté de prise en considération des projets d'urbanisme,
- ▶ 2024 : choix de la zone de passage préférentielle retenue pour faire l'objet d'approfondissement,
- ▶ Été 2025 : présentation du tracé finalisé et préparation des enquêtes publiques préalables,
- ▶ Hiver 2026 : enquêtes publiques et mise en œuvre des expropriations nécessaires au projet.

Le calendrier des études jusqu'à l'enquête publique (pour les aménagements de priorité 1)



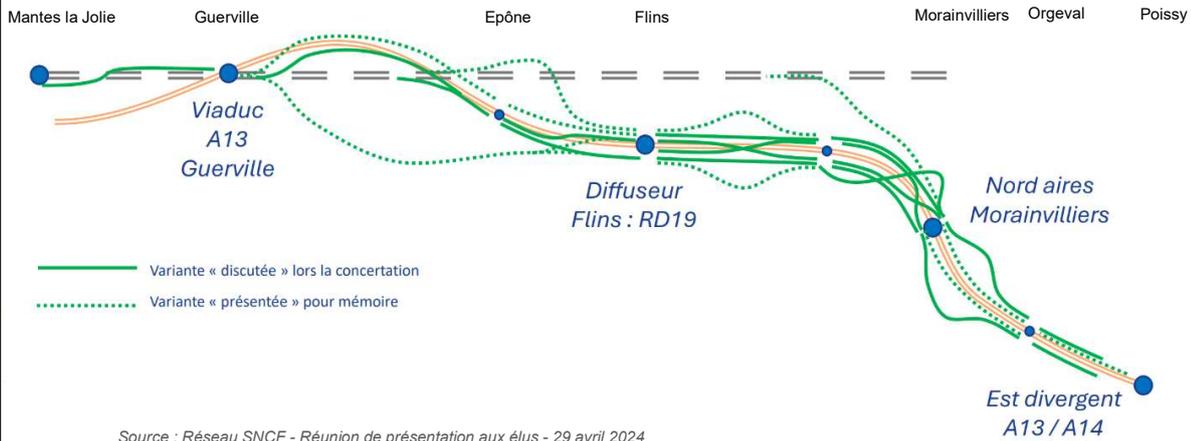
Source : Réseau SNCF - Réunion de présentation aux élus - 29 avril 2024

4

4

Synoptique des variantes de tracés

▶ Le tracé sur le territoire



5

5

Section Poissy/Orgeval (tunnel) jusqu'à Ecquevilly.

▶ 2 tracés possibles : nord ou sud de l'A13

▶ Impacts :

▶ Tracé nord :

- Acquisition d'une étroite bande du Golf le long de l'A13, d'une habitation à l'Ouest du Golf
- Morainvilliers : optimisation du tracé et en particulier du profil en long (en tranchée)
- Nécessité d'acquisition Depann'2000, Richard et Fils (terre végétale) : PAE de Morainvilliers en cours de développement

▶ Tracé sud :

- Synergie et cohérence de calendrier possibles entre les perspectives d'évolution / de recomposition de la ZAC des 40 sous et LNPN
- Acquisition d'une bande le long de l'A13, de quelques habitations (2 ou 3)
- Morainvilliers : optimisation du tracé pour insertion paysagère et protection phoniques



6

6

Section Ecquevilly - Aubergenville

- ▶ 2 tracés possibles : nord ou sud de l'A13

- ▶ Impacts :

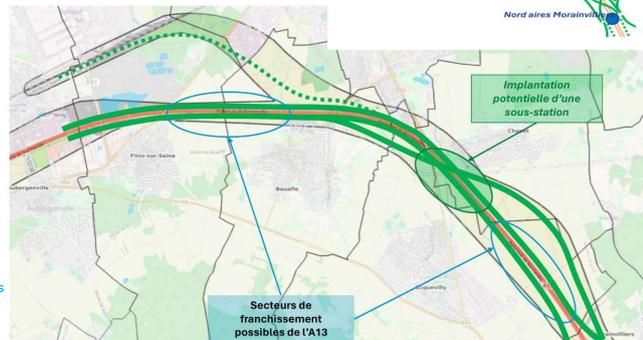
- ▶ Tracé nord :

- Impacts sur les surfaces agricoles uniquement le long de l'A13
- Reconfiguration du demi-diffuseur sur la RD43 au droit de Chapet
- Quelques habitations à acquérir en bas de talweg.
- Point d'attention à l'inondabilité du point bas et à la restitution de la transparence
- Impacts sur le dépôt de bus Transdev + Autovision + parking arrière point P
- Passage le long de la Gravière n°8
- Reprise du diffuseur de Flins (RD19)

Impacts sur les parties Sud des parcelles Spirit et de certaines entreprises de la ZA des Chevries le long de l'A13

- ▶ Tracé sud :

- Impacts sur les surfaces agricoles uniquement le long de l'A13
- Reconfiguration du demi-diffuseur sur la RD43 au droit de Chapet – Quelques habitations à acquérir en bas de talweg
- Point d'attention = inondabilité au point bas et restitution de la transparence : Impact sur la ferme du rouloir – Grande proximité des premières maisons à Bouaffle
- Impact sur les parcelles des entreprises de la future OAP les Erables et la ZA les petits Ormes le long de l'A13.
- Dévoisement de la ligne Haute Tension
- Projet d'école élémentaire aux Bleuets rendu impossible
- Reprise du diffuseur de Flins (RD19) en bordure du Centre Ccial Carrefour



Source : Réseau SNCF - Réunion de présentation aux élus - 29 avril 2024

7

7

Section Aubergenville-Guerville

- ▶ 2 tracés possibles : nord ou sud de l'A13

- ▶ Impacts :

- ▶ Tracé nord :

- Reprise du diffuseur de Flins – Impacts probable – à affiner – sur les parties Sud des parcelles Spirit et de certaines entreprises de la ZA des Chevries et Clos Reine le long de l'A13 (Febi France, le monde de la mer, APOK, Mantelec, MPR maçonnerie)
- Passage à proximité de quelques habitations à Clos Reine.
- Contrainte sur l'échangeur d'Epône et la configuration du raccordement du futur barreau A13-RD28.
- Point de vigilance sur la construction de la ligne dans le secteur inondable de la Mauldre et des berges de Seine
- Impact sur la ZA des Ardilles.

- ▶ Tracé sud :

- Dévoisement de la ligne Haute tension
- Reprise du diffuseur de Flins (RD19) en bordure du Centre Ccial Carrefour
- Impact sur le cimetière (Colombarium)
- Incompatibilité avec le site d'origine pour l'implantation de la clinique Vivalto
- Relocalisation probablement nécessaire des forages Suez
- Contrainte sur l'échangeur d'Epône et la configuration du raccordement du futur barreau
- Point de vigilance sur la construction de la ligne dans le secteur inondable de la Mauldre
- Impact sur la ZA des Ardilles



Source : Réseau SNCF - Réunion de présentation aux élus - 29 avril 2024

8

8

Section Guerville – Mantes la Jolie

▶ Section Guerville – Mantes la Jolie

▶ Impacts :

- ▶ Point d'attention : conservation du profil en travers de la RD 113, au niveau de la route de Guerville comme de l'arrivée en gare de Mantes
- ▶ A affiner : limite des emprises au droit de la déchetterie et des entreprises jouxtant la voie ferrée au Sud
- ▶ Reprise du PRA de Limay
- ▶ Point d'attention sur les nuisances travaux (poussière / activités peinture) et la sensibilité à l'accessibilité au site (plan circulation)
- ▶ Acquisition probable de la station Total et du concessionnaire le long de la RD 113

Document de travail

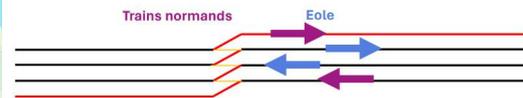
Section où une 4^{ème} voie doit être créée

- En prolongement de celle créée par Eole au Sud
- Côté Sud de la ligne actuelle en arrivant en gare de Mantes

Section en bord de Seine où la plate-forme de la 4^{ème} voie a été réalisée par Eole et où LNPN l'équipera (voie, caténaires, signalisation ...)



Document



Source : Réseau SNCF - Réunion de présentation aux élus - 29 avril 2024

9

9

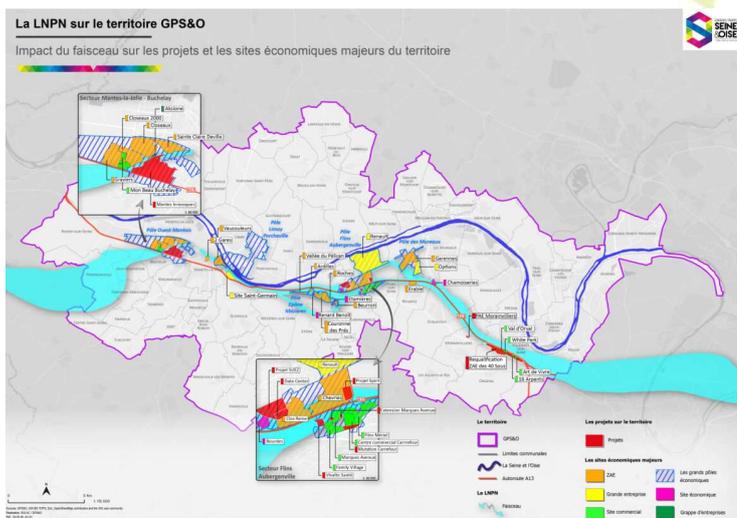
Impacts sur le développement économique du territoire

▶ Le tracé impacte fortement les secteurs d'activités économiques et commerciaux existants :

- ▶ Chevries (Aubergenville/Flins-sur-Seine),
- ▶ Clos Reine (Aubergenville),
- ▶ Ardilles (Epône),
- ▶ Innovaparc (Buchelay),
- ▶ Marques Avenue (Aubergenville),
- ▶ en projet : SPIRIT (Flins-sur-Seine),
- ▶ en projet : site Data Center (Aubergenville),
- ▶ en projet : parc photovoltaïque de Suez (Flins-sur-Seine),

lesquels regroupent plus de 16 000 emplois et sont générateurs de services pour la population et de ressources pour la collectivité.

- ▶ La zone d'activité des 40 sous sera impactée fortement car le projet prévoit une sortie du tunnel ferroviaire à Orgeval (RN13/D153).

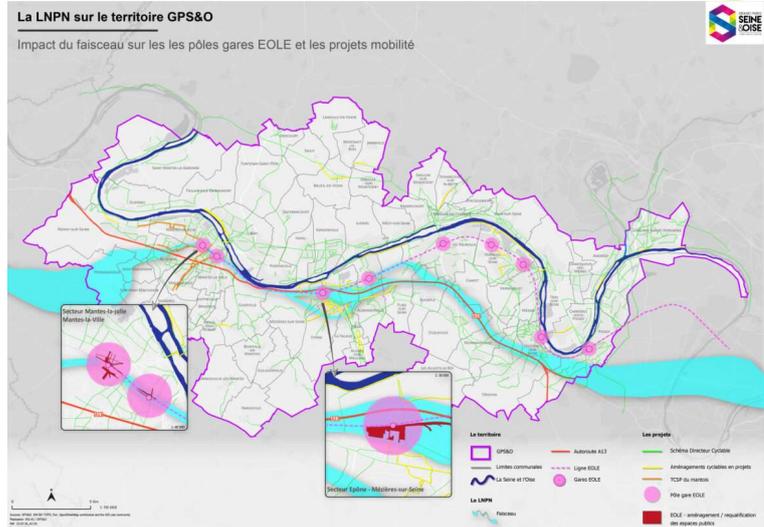


10

10

Impacts sur les projets d'aménagements du territoire

- ▶ La mise en suspens de l'aménagement d'un quartier de gare EOLE et de grands projets d'équipements et d'activités économiques indispensables à l'attractivité de GPS&O ;
- ▶ Le quartier de gare d'Épône-Mézières : nouveau morceau de ville de 700 logements engagé dans le cadre de l'arrivée du RER E, sa mise en œuvre est compromise compte-tenu de problématiques foncières avec SNCF Réseau, empêchant en particulier la construction d'un groupe scolaire pourtant indispensable aux deux communes.
- ▶ La construction d'une clinique privée à Aubergenville : avec pour promesse d'améliorer l'offre de soins du territoire grâce à un équipement de qualité de nature à lutter contre les déserts médicaux et de maintenir sur le territoire les pôles d'excellence en cardiologie et chirurgie de la main, ce projet est désormais remis en cause.

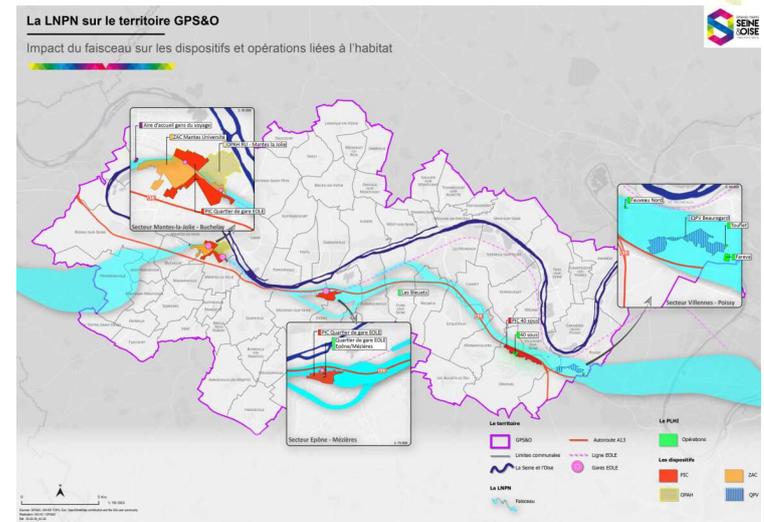


11

11

Impacts sur les projets d'habitat du territoire

- ▶ Sur les opérations ciblées par le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) pour répondre aux enjeux de construction et aux obligations SRU du territoire, d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- ▶ Sur les projets identifiés par les Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

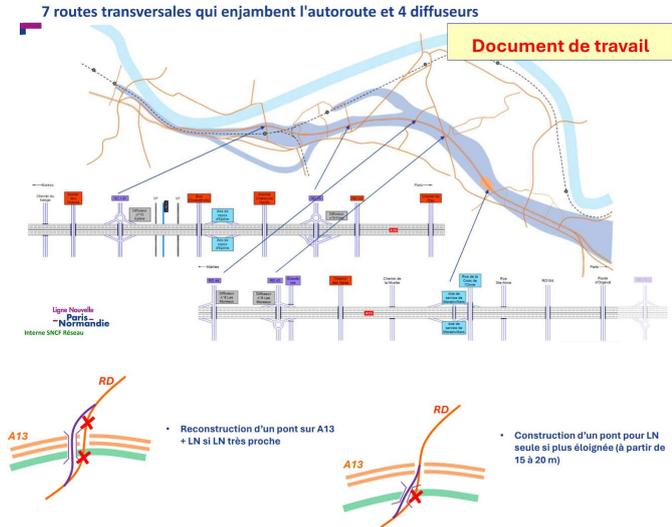


12

12

Impacts sur les transports et les franchissements dans le territoire

- ▶ De nouvelles difficultés de franchissement seront générées par le projet, sur un territoire déjà fragmenté par les infrastructures existantes (autoroute A13, Fleuve Seine, 2 faisceaux ferroviaires, Ligne J et RER E) ;
- ▶ Cette infrastructure lourde et impactante en termes paysagers découpera le territoire en deux. Se posera alors la question des franchissements entre la partie située au Nord et celle située au sud du tracé. Cette question est cruciale et déjà très problématique sur le territoire de GPS&O avec la Seine, l'A13, et les deux faisceaux ferroviaires existants. Enfin, le tracé du projet de la LNPN créera de nombreux espaces délaissés très difficilement valorisables, en bordure de l'infrastructure, entre la future infrastructure ferroviaire et le linéaire autoroutier existant.



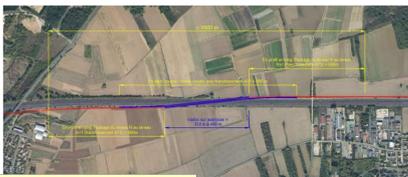
Source : Réseau SNCF - Réunion de présentation aux élus - 29 avril 2024

Impacts sur le trafic routier du territoire

- ▶ l'impact du projet sur le trafic routier sera considérable, en effet, la réalisation de cette infrastructure viendra perturber par de lourds travaux le trafic routier aux abords de l'A13 et notamment sur les échangeurs autoroutiers (par exemple la RD 19 de Flins, la RD 43 de Chapet).

Comment la LNPN pourrait franchir A13 ?

De l'ordre de 1,5 km entre les deux points où la ligne est au niveau du sol, dont 300 à 400 m pour l'ouvrage au-dessus de l'autoroute
 → En conséquence, les contraintes de phasage et de modification de l'exploitation de l'A13 nous poussent à privilégier les solutions sans ou avec un seul franchissement, en évitant celles avec plus de 2 franchissements.



Ligne Nouvelle Paris - Normandie Interne SNCF Réseau

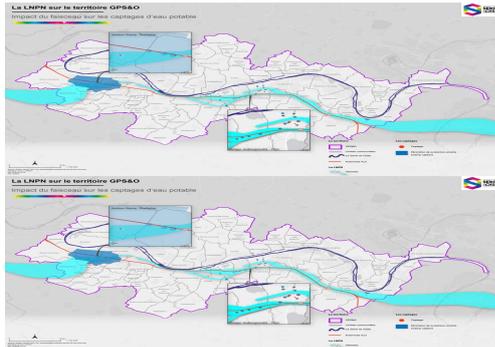
Impacts sur les paysages du territoire

- ▶ le projet de LNPN va profondément marquer le paysage de la vallée de Seine, en laissant une cicatrice indélébile (défrichement, vues, etc.) sur toutes les communes impactées par le tracé (25 communes).



Impacts écologiques sur le territoire

- ▶ Le tracé impacte lourdement le territoire de GPS&O qu'il s'agisse de la biodiversité (coupure de corridor écologique), de la ressource en eau (champs captant et périmètre de protection), etc.



Impacts sur la consommation d'espaces naturels et agricoles du territoire

- ▶ Le tracé aura des répercussions importantes et immédiates notamment sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et sur l'artificialisation des sols.
- ▶ Le passage de la LNPN va induire une artificialisation des sols indirectes notamment par la relocalisation d'activités économiques déplacées puisque se situant sur le tracé du projet. Ce sont des centaines d'hectares de zones agricoles et naturelles qui pourraient être artificialisées, alors qu'elles participent à l'autonomie alimentaire de la région et alimentent également des cantines scolaires en circuit courts.



15

15

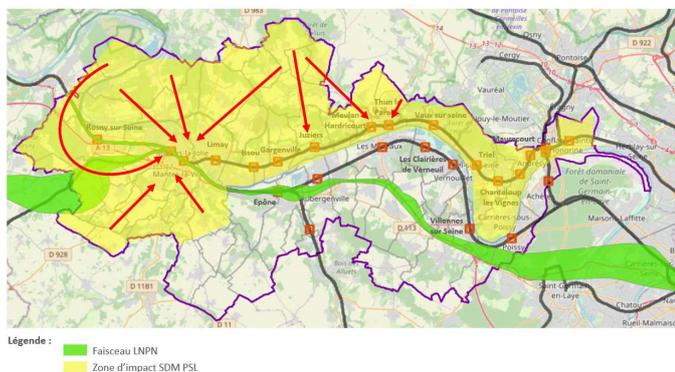
Impacts sur le trafic ferré du territoire

- ▶ Création d'un pont ferroviaire en amont de la gare pour les trains normands : les travaux du « Saut de Mouton » auront une répercussion sur une grande partie des utilisateurs des lignes existantes et donc sur une majorité de communes de GPS&O.



Source : Réseau SNCF - Site internet

CARTOGRAPHIE DES IMPACTS TRAVAUX DU SAUT DE MOUTON DE PARIS SAINT LAZARE



16

16